

Mise en ligne, 6 mars 2014.  
Dernière modification : 8 janvier 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES D'OR DU PEK (YOUGOSLAVIE) filiale de la Cie industrielle du platine [www.entreprises-coloniales.fr/empire/Platine\\_1919-1939.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Platine_1919-1939.pdf)

S.A., 1933.

Compagnie française des mines d'or du Pek  
(*La Journée industrielle*, 6 septembre 1933)

Cette société anonyme nouvelle a pour objet l'étude, la prospection, la recherche, la prospection, la mise en valeur des ressources minières et notamment de la concession des mines d'or Sveta-Varvara. situées en Yougoslavie, sur le terrain de la commune de Neresnitza.

Le siège social est établi à Paris, 43, rue du Bac.

Le capital est fixé à 3 millions, en actions de 100 fr. sur lesquelles 21.000 ont été attribuées en rémunération d'apports, savoir : 4.000 à la société Consortium Privé, à Luxembourg ; 2.000 à l'Omnium financier, immobilier et commercial, à Paris, 77, avenue des Champs-Élysées ; 4.000 à M. Georges Schiff-Giorgini, à Paris, 85, avenue Henri-Martin ; 11.800 à la Société générale des mines et cultures, à Paris, 43, rue du Bac ; ces dernières actions pourront être délivrées rue Vavin ; Georges Schiff-Giorgini ; directement à la Compagnie Industrielle du Platine, qui a fusionné le mois dernier avec la Société Générale de Mines et Cultures.

Le premier conseil d'administration se compose de MM. Jean Bonnardel, administrateur d» sociétés, à Paris, 77, avenue Malakoff ; Vincent Nitti, administrateur de sociétés, à Paris, 26 [...], de l'Omnium financier, immobilier et commercial, et du Consortium Privé.

Ajoutons qu'il a été créé, en outre, 6.000 parts bénéficiaires, attribuées à concurrence de 3.000 à M. Vincent Nitti et de 3 000 aux souscripteurs des actions de numéraire, à raison d'une part pour trois actions souscrites. Enfin les statuts sociaux autorisent le conseil à porter le capital à 10 millions.

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE  
(*Le Temps*, 15 juillet 1934)

La Compagnie française des mines d'or du Pek [apportée au Platine par la Société générale de mines et cultures] a été constituée le 10 août 1933 pour la mise en valeur de la concession aurifère de Sveta-Varvara. Son capital est de 4 millions de francs et la participation de votre société dans ce capital lui en assure virtuellement le contrôle. Dès la mois de décembre, l'affaire entrait en exploitation et, depuis cette époque, elle n'a cessé de donner une production mensuelle régulière : au 30 avril, il avait été produit 55 kg 500 d'or. La société se prépare en ce moment à doubler le rendement de son usine de traitement ; cette opération pourra être effectuée sans que de nouveaux capitaux

soient investis et aura comme conséquence d'accroître les résultats de l'exploitation dans une proportion nettement supérieure à celle qui correspondra à l'augmentation de la production. Les travaux d'avancement effectués depuis la création, de la société ont révélé un tonnage de minerais payants plus important et des teneurs plus élevées qu'il n'avait été prévu à l'origine ; sur la base de la production actuelle, l'exploitation est assurée d'au moins dix années de marche.

Enfin, la société a acquis des permis nouveaux et, en particulier, des permis comportant des alluvions très étendues. Toutes les mesures ont été prises pour commencer à bref délai la prospection de ces permis.

---

Cie française des mines d'or du Pek  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1935)

La production, pour le premier exercice, de la Compagnie française des mines d'or du Pek — filiale de la Cie industrielle du platine — a été de 166 kg 881 d'or fin, et le bénéfice d'exploitation de fr. 1 million 053.851,19.

Dans le courant du présent exercice, les nouvelles installations étant terminées, la capacité de l'usine de traitement a été portée de 40 à 80 t. par jour. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1935, la nouvelle usine est en marche régulière et sa production moyenne sera de 25 kilos d'or fin par mois environ.

Étant donné les résultats favorables obtenus et l'importance du tonnage et des teneurs du minerai nouvellement cubé, le conseil de la Compagnie française des mines d'or du Pek vient de décider d'augmenter de 120 t./jour la capacité de l'usine de traitement et de procéder à l'installation d'une usine de cyanuration pour le traitement des taillings. Ces nouvelles installations seront terminées pour la fin de cette année.

Les accords intervenus entre la Banque de Yougoslavie et la Compagnie permettent à cette dernière d'exporter de Yougoslavie la contre-valeur en devises de 35 % environ de la valeur de l'or produit

Précisons que la Compagnie française des mines d'or du Pek a été créée au capital de 4 millions de francs, en août 1933. Elle exploite des filons aurifères dans la vallée du Pek, en Vieille Serbie.

Compagnie française des mines d'or du Pek  
(*La Journée industrielle*, 22 mai 1935)

Réunis en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1934, d'une durée exceptionnelle de seize mois, faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 1.053.851 fr. et un bénéfice net de 840.402 francs.

Divers amortissements ont ramené le bénéfice net à 24.970 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination, en qualité d'administrateurs de la Compagnie industrielle du platine, de MM. Isidore Brun, Pierre Lyautey, Pierre C. Mérillon, Gustave Notel, général Patey, Henri de Portes.

Elle a pris acte de la démission de MM. Jean Bonnardel, Vincent Nitti, Georges Schiff-Giorgini, le Consortium Prive, et leur a donné *quitus* de leur gestion.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1935)

PARIS. — Modification. — Les Soc. LES VERGERS DE PROVENCE, SOCIÉTÉ DE GÉRANCE ET D'INTÉRÊTS PRIVÉS EN RUSSIE, COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES D'OR, DU PEK ont transféré leur siège du 43, rue du Bac, au 4, rue de Penthièvre. — *Journal Spécial des Sociétés*.

---

Président : Pierre Lyautey, neveu du Maréchal. Adm. des Étains du Cammon (Laos) (même groupe). Futur administrateur de la Banque commerciale du Maroc.

---

Mines d'or du Pek  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 juillet 1938)

L'assemblée ordinaire du 27 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1937 qui se soldent par un bénéfice net de 1.559.428 francs. Avec le report antérieur, le total disponible atteint 1.753.164 francs.

Le dividende a été fixé à 28 francs par action et à 70 francs par part. Il sera mis en paiement sous déduction des impôts, à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

La nomination aux fonctions d'administrateur de M. [Paul] Nevejans <sup>1</sup> a été ratifiée. *Quitus* de la gestion de M. Brun [de la Cie industrielle du Platine], administrateur décédé, a été donné à sa succession. *Quitus* a été également donné à la Compagnie industrielle du platine et à la Société anonyme Holdinco, administrateurs démissionnaires.

---

Mines d'or du Pek  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 juillet 1938)

Le conseil se propose de réunir une assemblée extraordinaire qui statuera sur une augmentation de capital de 450.000 fr., portant le capital à 4.450.000 francs, par incorporation d'une fraction équivalente de la réserve spéciale pour éventualités diverses. Les actions nouvelles porteraient jouissance à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1940 ; elles seraient remises gratuitement à raison de 3 nouvelles pour 40 actions anciennes et une nouvelle pour 4 parts bénéficiaires.

---

Assemblées générales  
Mines d'or du Pek  
(*Pais-Municipal*, 23 juillet 1939)

L'assemblée générale ordinaire des Mines d'Or du Pek s'est tenue le 27 juin dernier. Les comptes de 1938 ont été adoptés, ainsi que les résolutions proposées par le conseil.

---

<sup>1</sup> Élie-Paul Nevejans : né le 12 mars 1891 à Avesnes-sur-Helpe (Nord). Décédé en 1942. Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des mines, adjoint au président de la mission interalliée de contrôle des usines et des mines en Allemagne. Il pantoufle chez Minemet qu'il représente à la Société des mines à Saint-Pardoux (Dordogne)(1927), à la Balia-Karaïdin (Turquie), à la Corocoro (Bolivie), aux Mines de Huaron (Pérou), à la Société minière, métallurgique et chimique de l'Orb, à la Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques (succédant à Mériegeault), aux Mines d'or du Pek (Yougoslavie), à l'Association minière... Chevalier (1916), puis officier (1924) de la Légion d'honneur.

Ces comptes se soldent par un bénéfice brut d'exploitation de 4.459.935 fr. 77 contre 4.475.979 fr. 33 en 1937, pour un capital qui n'a pas varié de 4.000.000 de francs. Après affectation de 2.000.000 de francs contre 1.450.000 francs en 1937 aux amortissements, après déduction de 539.000 fr. pour impôts et frais divers et de 323.573 fr. 78 pour charges du siège social, le bénéfice net de 1938 (compte tenu de 11.630 fr. 49 d'intérêts et de divers) s'élève à 1.608.392 fr. 48 contre 1.559.428 fr. 04 pour 1937.

Le rapport du conseil rappelle « que, l'an passé, il avait indiqué que des aménagements techniques pourraient être nécessaires, qu'il faudrait vraisemblablement développer à la mine les moyens mécaniques de perforation et mettre la centrale électrique à même de produire la force à meilleur marché. Il faut, en effet, dès maintenant, envisager l'exploitation des minerais même à faible teneur et réduire donc sensiblement les prix de revient. L'emploi généralisé des marteaux pneumatiques donnerait de sérieux avantages ; mais l'amélioration du rendement viendra surtout d'une diminution du coût de l'alimentation de la centrale thermique. De divers projets étudiés, il résulte que l'emploi d'une centrale à gazogène et gaz pauvre pourra seul procurer une économie, suffisante de combustible ».

La réalisation du programme d'installations neuves nécessite un gros effort financier auquel le conseil a décidé de faire face par les seuls moyens de la société. Depuis plusieurs mois, les moyens pneumatiques de perforation ont été et continuent à être progressivement augmentés. La totalité des moyens prévus sera en plein marche en août prochain. Quant à la nouvelle centrale thermique, elle entrera en fonctionnement vraisemblablement en février prochain.

Le conseil a donc proposé et fait adopté par les actionnaires la répartition suivante des bénéfices de l'exercice : 1° 5 % à la réserve légale, 80.419 fr. 62 ; 2° 7 % de dividende aux actions, 280.000 fr. ; 3° 10 % sur le solde du conseil, 124.797 fr. 28 ; 4° constitution d'une réserve spéciale pour éventualités diverses, 1.100.000 fr. ; 5° report à nouveau, 38.223 fr. 21.

---

COMPAGNIE FRANÇAISE DES  
MINES D'OR DU PEK (YUGOSLAVIE)  
[Desfossés 1956/737]

Paris, 26, r. de la Bienfaisance.

Morel (L.), 737 (pdg Mines d'or du Pek), 1214 (pdg Cie générale électrique-Nancy).

Nobel (G.), 96 (SGCA), 737 (Mines d'or du Pek, Yougoslavie).

Grégoire (A.), 463 (comm. cptes Chalandage et remorquage Indochine), 737 (comm. cptes Mines d'or du Pek, Yougoslavie), 1438 (comm. cptes Phosphates Tonkin).

SOCIAL SOCIAL : Paris, 26, rue de la Bienfaisance.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en 1933, pour une durée de 99 ans.

OBJET : L'étude, la recherche, la prospection, la mise en valeur des ressources minières. La société exploite la concession des mines de Sveta Varvara en Yougoslavie.

CAPITAL SOCIAL : 4.210.000 fr., divisé en 1.684 actions de 2.500 fr. À l'origine, 3 millions, porté à 4 millions en décembre 1933 et en 1946 à 4.210.500 fr. pour règlement de l'impôt de solidarité nationale. Regroupement des actions 100 fr. en actions de 2.500 fr. à partir du 9 juin 1952, après annulation de 5 actions de 100 fr.

PARTS BÉNÉFICIAIRES : 6.000. Rachat éventuel subordonné à accord entre la Société et l'assemblée des porteurs de parts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions. prélèvements facultatifs pour réserves ou amortissements. Sur le surplus : 10 % au conseil. Le solde, 2/3 aux actions et 1/3 aux parts, sauf prélèvements sur la part revenant aux actions pour réserves extraordinaires.

LIQUIDATION : Remboursement du capital non amorti, répartition aux actionnaires des primes d'émission et réserves leur appartenant. Le solde, 2/3 aux actions, 1/3 aux parts.

SERVICE FINANCIER : Société financière pour la France et les pays d'outre-Mer, 23, rue de l'Amiral-d'Estaing.

TRANSFERTS : 23, rue de l'Amiral-d'Estaing.

Notice SEF : MI 399.

	Prod. bruts	Amort. +prov.	Bénéf. nets	Réserves	Bénéf. distrib.	Divid. act.	Divid. part
	(en milliers de fr.)					(en fr.)	
1947	—	—	1.382	985	396	7	—
1948	—	—	13.415	11.000	396	7	—
1949	162	—	- 146	—	—	—	—
1950	170	385	145	—	—	—	—
1951	—	—	—	—	—	—	—
1953	—	—	1.354	—	453 (net)	41 (net)	—
1954	—	—	813	—	313 (net)	20 (net)	—